

Rentrée des classes : une reprise pas comme les autres

La Ville de Mézidon Vallée d'Auge adapte son organisation au sein des établissements scolaires, afin de protéger les élèves et les agents de la Covid-19.

Un nouveau protocole sanitaire de référence a été établi par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Il précise les modalités applicables à cette rentrée scolaire 2020. Ainsi ce mardi 1er septembre, les élèves de tous les niveaux étaient accueillis sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

La distanciation physique

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Cette règle concerne tous les espaces clos : salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats. Dans les espaces extérieurs comme les cours de récréation, la distanciation physique ne s'applique pas non plus.

Le port du masque

Pour les élèves des écoles maternelles, il est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, il n'est pas recommandé, mais des masques sont à la disposition des enfants présentant des symptômes, dans l'attente de leur départ de l'école.

Pour les personnels, il est obligatoire en présence des élèves, de leurs parents et de leurs collègues dans les espaces clos et extérieurs même quand la distanciation d'au moins un mètre est garantie. Les parents peuvent accompagner leurs enfants lorsque c'est nécessaire, à condition de porter un masque et de respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Des changements de direction

Cette année, Coralie Guillo a été nommée à la Direction de l'école Jean-Tomasi, dans la commune déléguée de Mézidon-Canon, et Jean-Marc Rigolet à la Direction de l'école de la Vie, dans la commune déléguée de Saint-Julien-le-Faucon. Ils succèdent respectivement à Émilie Dragon et à Jean-Eric Guérin, Directeur de l'école de la Vie durant vingt-quatre ans.

Un nouveau service

À la fin du mois d'août, un nouveau portail a été mis en ligne. Accessible depuis le site internet de Mézidon Vallée d'Auge : www.mva14.fr, rubrique « jeunesse ». Il permet aux familles de réinscrire leurs enfants aux services périscolaires de la mairie, la restauration scolaire et la garderie. Ce nouvel outil, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, grâce un code personnel composé de chiffres envoyé par courrier aux familles à la fin du mois de juin, permet notamment de gérer les prévisions repas, ajout ou annulation. Pour tous renseignements, le service scolaire de Mézidon Vallée d'Auge est joignable au 02 31 41 20 17.

Les effectifs 2020

Les effectifs scolaires du premier degré, sur le territoire de Mézidon Vallée d'Auge, suivent la tendance départementale et nationale, qui est en légère baisse. La municipalité s'inquiète de ces baisses qui pourraient impacter le nombre de classes ouvertes dans les écoles du territoire.

Maintien de certains dispositifs

Le dédoublement des classes de CP en éducation prioritaire renforcée (REP +) est maintenu à cette rentrée scolaire 2020. Sur le territoire de Mézidon Vallée d'Auge, ce dispositif concerne les classes de CP des écoles Albert Camus et Pierre et Marie Curie de Mézidon-Canon. Les animations proposées dans l'ensemble des écoles du territoire, sur le temps de pause méridien, sont maintenues : activités de plein air encadrées par un animateur ainsi que la mise en place d'une salle « zen » destinée à mener des activités en toute tranquillité.



Ambiance de rentrée des classes.